



Avis de passage huissier : faux nom à bonne adresse

Par **RESISTANT**, le **07/08/2012** à **22:28**

Bonjour, puis-je ignorer un avis de passage (pour assignation) d'huissier à mon adresse mais à un faux nom ?

Dois-je entamer une demande de nullité de l'assignation ?

Comment se fait-il qu'un huissier ose déposer un avis de passage dans une boîte aux lettres sans aucune vérification de nom ni sur cette boîte ni sur la sonnette, qui comporte un nom différent ?

Que me conseillez-vous ?

Merci

Par **cocotte1003**, le **08/08/2012** à **02:17**

Bonjour, à moins que la personne n'habite vraiment pas à l'adresse indiquée, il vous sera compliqué de faire valoir la nullité. Prenez contact avec l'huissier pour lui expliquer la situation, mais ne restez pas sans rien faire, cordialement